

Fiche de renseignements à remplir le plus précisément possible, à communiquer au **SNUDI-FO-47** pour que les délégués vérifient votre barème et vous informent des résultats des permutations informatisées.

- Tél : .....
- e-mail : .....
- Adresse postale : .....

**A RETENIR :**

**16/11** : Ouverture des inscriptions sur SIAM (Iprof)  
**05/12** : Clôture des inscriptions  
**05/03** : Résultats des permutations informatisées

**NOM** ..... **Prénom** .....

Adresse personnelle : .....

Tél. perso : ..... Portable : ..... Adresse mail : .....

Syndiqué(e) au SNUDI FO : OUI NON

**1/ Votre position :**

en activité : Ecole ..... Commune .....

en disponibilité     en congé parental     en détachement     en CLM/CLD

**2/ Votre échelon :** ..... au 31/08/2017

**3/ Votre ancienneté dans le département :** .....ans .....mois (au 31/08/2018)

Date d'entrée dans le département : .....

**4/ Bonification parents isolés :**

• Etes-vous parents isolés : OUI NON

**ATTENTION :** Enfant de moins de 18 ans au 31/08/2017).

**5/ Rapprochement de conjoints séparés pour raison professionnelle :**

**REMARQUE :** Il y a rapprochement du conjoint quand il exerce une activité professionnelle ou est inscrit auprès du Pôle Emploi du département sollicité. Les conjoints doivent être mariés ou pacsés (au plus tard le 1<sup>er</sup> sept. 2016) ou concubins avec enfant(s). Des justificatifs seront demandés (voir page 5 de notre dossier)

• Demandez-vous à changer de département au titre du rapprochement de conjoint ? OUI NON

• Combien avez-vous d'enfant à charge (moins de 20 ans au 01/09/2018) ou à naître (reconnaissance anticipée au 1/1/2018) : .....

• Depuis combien d'année(s) êtes-vous séparé(e) : ..... an(s)

• Etes-vous en disponibilité ou en congé parental pour suivre votre conjoint : OUI NON

Depuis combien de temps ? ..... ans

• Demandez-vous un département d'une académie qui est non limitrophe de l'académie Aix-Marseille : OUI NON

**6/ Rapprochement de l'ex conjoint avec garde partagée ou alternée, droit de visite :**

• Demandez-vous à changer de département pour vous rapprocher de votre ex-conjoint ?

OUI NON

• Combien avez-vous d'enfant à charge (moins de 20 ans au 01/09/2018) ou à naître (reconnaissance anticipée au 1/1/2018) : .....

**7/ Renouvellement du même 1<sup>er</sup> vœu :**

Depuis combien d'années, sans changement ni interruption, demandez-vous votre 1<sup>er</sup> vœu ? ..... an(s)

## 8/ Exercice en Education prioritaire (REP/REP+/« Zone violence ») :

Exercice d'au moins 5 ans (au 31/08/2018), de services effectifs et continus (plusieurs écoles possibles)

en REP+ ou Zone violence (liste publiée au BO n°10 du 8/03/2001)

en REP

## 9/ Bonification au titre du handicap :

• Etes-vous bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE) relevant de la RQTH en cours de validité ?

OUI NON

• Allez-vous demander une majoration exceptionnelle de 800 points au titre de la RQTH pour vous-même, votre conjoint ou votre enfant ? OUI NON

**ATTENTION :** des justificatifs seront demandés par l'administration (voir page 5 de notre dossier)

## 9/ Bonification au titre des centres d'intérêts matériels et moraux pour les DOM :

• Faites-vous une demande pour ce motif ? OUI NON

## Indiquez vos vœux par ordre de préférence :

1- ..... 4- .....  
 2- ..... 5- .....  
 3- ..... 6- .....

## Vœux liés :

Ces vœux sont-ils liés à ceux de votre conjoint également enseignant dans le Primaire ? OUI NON

NOM et Prénom de votre conjoint : .....

Quel est son département d'exercice ? .....

Barème de votre conjoint .....

## REMARQUES PARTICULIERES

## PARTIE RESERVÉE AU SYNDICAT – NE PAS REpondre

Intitulés	Echelon	Ancienneté (en mois)	Tranches de 5 ans	Parents isolés	Rapprochement de conjoints/garde alternée				Renouv. Vœu n°1	Zone violence et Rep+/REP	CIMM	RQTH
					Bonification Rapp. Conj.	Enfant	Années séparation	Majoration acad. non limitrophe				
Nomb												
Taux	Tab.1	x 2/12 pts	x 10 pts	40 pts	150 pts	x50 pts	Tableau 2	100 ou 800 pts	x 5 pts	90/45 pts	600 points	100 ou 800 pts
Total												

## RÉSULTATS :

Barème retenu  Pts	Département obtenu	Non obtenu